

La souveraineté au cœur de la nouvelle stratégie industrielle de l'Union européenne

Publié le 16 mars 2020

La Commission a publié, le 10 mars, sa nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe. L'objectif : renforcer l'autonomie industrielle et stratégique de l'Europe tout en faisant face à la concurrence mondiale. Trois priorités : compétitivité, neutralité climatique, et infrastructures numériques stratégiques ; et une ambition portée par Thierry Breton : la souveraineté technologique et numérique.

"Un cycle industriel, c'est vingt-cinq ans. Nous avons cinq ans pour mettre en place une nouvelle stratégie industrielle et vingt-cinq ans pour la faire évoluer" a déclaré Thierry Breton en présentant la nouvelle stratégie industrielle de l'Union.

Trois domaines clé au cœur de cette stratégie : le pacte vert qui doit conduire à la neutralité carbone à l'horizon 2050, le droit de la concurrence et le numérique.

Pour Thierry Breton, *"L'Europe doit rester ouverte mais sans naïveté (...) les autres sont les bienvenus s'ils respectent nos règles."*

Cette stratégie a pour objectif de stimuler la compétitivité de l'Europe et son autonomie. Elle vise à soutenir tous les acteurs de l'industrie européenne : grands groupes, PME, start-up, centres de recherche, prestataires de service...

Cette nouvelle stratégie propose un ensemble complet d'actions visant "à moderniser et à décarboner les industries grosses consommatrices d'énergie, à soutenir les industries de la mobilité intelligente et durable, à promouvoir l'efficacité énergétique et à garantir un approvisionnement suffisant et constant en énergie à faibles émissions de carbone à des prix compétitifs".

Il est également prévu d'amplifier l'économie circulaire afin de favoriser la réutilisation des produits plutôt que le recyclage.

Pour suivre la « *bonne santé du marché intérieur* », Thierry Breton veut se doter d'indicateurs objectifs et la Commission a prévu d'analyser les risques et les besoins des différents écosystèmes industriels en travaillant avec un forum industriel qui sera mis en place d'ici septembre. Il regroupera notamment des représentants de l'industrie, des partenaires sociaux et de chercheurs en plus des représentants des Etats-membres et des institutions européennes.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)